

MOTION D'ACTUALITE

relative au projet de Directive européenne sur la libre circulation des services.

Le Comité fédéral de la CGSP, réuni ce **lundi 22 mars 2004** à Bruxelles, s'est penché sur le projet de Directive sur la libre circulation des services en discussion actuellement dans les instances européennes.

Il constate que, dans ce projet, la Commission, derrière le but avoué de supprimer certaines procédures administratives pour faciliter la libre circulation des services, propose une philosophie ultralibérale du marché intérieur en préconisant des mesures participant au détricotage de nos Services Publics et à la légalisation d'une forme de dumping social.

Le Comité fédéral souligne que, ce faisant, la Commission veut transposer en droit communautaire les logiques préconisées par l'AGCS que l'OMC n'a pas pu faire passer et que nous avons combattues.

Le Comité fédéral dénonce la duplicité de la Commission qui, lorsqu'il s'agit de pousser plus en avant la réalisation du marché intérieur est capable de rédiger une Directive cadre dans un domaine pourtant très large tandis qu'elle se refuse à le faire malgré les demandes pressantes du Conseil de l'Europe soucieux de définir les Services Publics. (Livre vert sur les Services d'Intérêt Général)

Le Comité fédéral en appelle aux mandataires politiques qui se disent défenseurs des Services Publics et des droits des travailleurs pour qu'ils réagissent énergiquement et obligent la Belgique à prendre position dans ce sens à l'occasion des débats européens.

La CGSP soutiendra toutes les actions organisées par la FGTB contre cette Directive.